

Автор(и): проф. Мария Боровинова

Дата: 28.06.2020 Брой: 6/2020



La température mensuelle moyenne en juin est comprise entre 18 et 22 °C pour les zones de plaine et entre 16 et 19 °C pour les hauts plateaux. Les précipitations durant ce mois sont de l'ordre de 60 à 90 litres par mètre carré.

En juin, les cerises, les griottes et les fraises mûrissent massivement, ainsi que les variétés précoces de framboises, d'abricots, de pêches, de poires et de pommes. Les mesures de protection des cultures fruitières et des arbres se poursuivent.

En juin, pour le **pommier**, les pulvérisations contre la tavelure doivent se poursuivre, car le risque d'infections primaires existe toujours. L'émission d'ascospores se poursuit généralement pendant environ deux mois, à compter du début de leur maturation, qui dans les conditions de notre pays se produit au débourrement. Cette année, dans les principales régions productrices de pommes, cette période a commencé fin mars et début avril

pour la plupart des variétés. Outre la tavelure, les pulvérisations de juin visent également l'oïdium.

Généralement, au cours de ce mois, deux ou trois pulvérisations sont effectuées contre ces deux maladies fongiques, en fonction des conditions de développement des agents pathogènes et de la durée d'action des fongicides. *Pour lutter contre la tavelure, l'un des fongicides suivants est utilisé:* Delan 700 WDG - 50 g/da, Delan PRO - 250 ml/da, Decibel Max - 30 g/da, Dithane DG - 200 g/da, Dithane M 45 - 200 g/da, Difcor 250 EC - 15 ml/da, Embralia – 150 ml/da, Indar 5 EW – 100 ml/da, Karamat – 200 ml/da, Kuimera WG – 20 g/da, Luna Care WG – 300 g/da, Password 25 WG – 50 g/da, Polyram DF – 0.2%, Sancozeb 80 WP – 200 g/da, Syllit 544 SC – 125 ml/da, Scab 80 WG Captan – 188 g/da, Score 250 EC – 15–20 ml/da, Sugoby WG – 20 g/da, Thiovit Jet 80 WG – 600 g/da, Faban – 120 ml/da, Flint Max 75 WG – 0.02%, Folpan 80 WDG – 0.15%, Fontelis SC – 75 ml/da, Heliosulfur C – 150–500 ml/da, Chorus 50 WG – 30–50 g/da, Shavit F 72 WDG – 0.2%, Shardif 25 EC – 20 ml/da, Difenzon 25 EC – 20 ml/da, Dishom 25 EC – 20 ml/da.

Pour lutter contre l'oïdium, l'un des fongicides suivants est utilisé : Bayfidan 250 EC – 15 ml/da, Bellis – 80 g/da, Embralia – 150 ml/da, Kozavet DF – 750 g/da, Kuimera WG – 20 g/da, Kumulus DF – 600-900 g/da, Luna Care – 300 g/da, Systhane 20 EW – 28-42 ml/da, Systhane Ecozome EW – 60-185 ml/da, Score 250 EC – 15-20 ml/da, Solfo 80 WG – 750 g/da, Thiovit Jet 80 WG – 600 g/da, Topaz 100 EC – 25-50 ml/da, Topsin M 70 WDG – 0.12%, Flint Max 75 WG – 0.02%, Heliosulfur C – 150-500 ml/da, Shavit F 72 WDG – 0.2%.

Pour les variétés sensibles à la tavelure et à l'oïdium, il est conseillé d'utiliser des fongicides homologués pour lutter contre les deux maladies, tels que : Embralia – 150 ml/da, Kuimera – 20 g/da, Kumulus DF – 600-900 g/da, Luna Care – 300 g/da, Score 250 EC – 15-20 ml/da, Thiovit Jet 80 WG – 600 g/da, Flint Max 75 WG – 0.02%, Heliosulfur C – 150-500 ml/da, Shavit F 72 WDG – 0.2%. Par températures élevées, ne pas pulvériser avec des fongicides contenant du soufre, qui peuvent provoquer des brûlures sur certaines variétés.

Pour prévenir l'apparition de résistance du champignon responsable de la tavelure (*Venturia inaequalis*/), il est préférable d'alterner les fongicides ayant des modes d'action différents sur l'agent pathogène ou d'utiliser des mélanges de fongicides. Ainsi, par exemple, les fongicides à base de difénoconazole (Score 250 EC, Difcor 250 EC, Shardif 25 EC, Dishon 25 EC) doivent être alternés avec des fongicides à base de krésoxim-méthyl (Sugoby) ou de cyprodinil (Chorus 50 WG), ainsi qu'avec des fongicides à base de dodine (Syllit 40 SC) ou avec Scab à base de captane.

Pour les variétés très sensibles à l'oïdium – Jonathan, Jonafree, Moira et autres, la taille en vert doit se poursuivre pour éliminer les pousses infectées.

En juin, des pulvérisations sont également effectuées contre le carpocapse, la cochenille de San José et les pucerons. Les pulvérisations contre les ravageurs sont combinées à celles contre les maladies. *Pour lutter contre le carpocapse, l'un des insecticides suivants est ajouté à la solution fongicide* : Avant 150 EC - 33.3 ml/da, Affirm 095 SC - 300 g/da plus 0.02% d'adjuvant Break-Thru, Aficar 100 EC - 30 ml/da, Affirm Opti - 200 g/da, Voliam Targo 063 SC - 75 ml/da, Delegate 250 WG - 30 g/da, Decis 100 EC - 7.5-12.5 ml/da, Deka EC/Desha EC/Dena EC/Poleci/Decision - 30 ml/da, Dukat 25 EC - 30 ml/da, Efcymertrin 10 EC/Cyper 10 EC - 30 ml/da, Imidan 50 WG - 150 g/da, Calypso 480 SC - 20-25 ml/da, Coragen 20 SC - 16-30 ml/da, Meteor - 0.06%, Proteus O-TEC - 0.05-0.06%, Sineis 480 SC - 30-43.7 ml/da, Sumi Alpha 5 EC - 0.02%, Harpun - 100 ml/da, Cyclon 10 EC - 30 ml/da. Parmi les insecticides listés, Affirm 095 SC - 300 g/da plus 0.02% d'adjuvant Break-Thru, Aficar 100 EC - 30 ml/da, Affirm Opti - 200 g/da, Voliam Targo 063 SC - 75 ml/da, Delegate 250 WG - 30 g/da, Dukat 25 EC - 30 ml/da, Efcymertrin 10 EC - 30 ml/da, Calypso 480 SC - 20-25 ml/da, Coragen 20 SC - 16-30 ml/da, Sineis 480 SC - 30-43.7 ml/da, Sumi Alpha 5 EC - 0.02%, Cyclon 10 EC - 30 ml/da sont également efficaces contre les mineuses des feuilles.

Pour lutter contre le carpocapse, les bio-insecticides Carpovirusin - 100 ml/da, Madex TOP - 10 ml/da et Madex TWIN - 10 ml/da peuvent également être utilisés ; ils sont appliqués lors du vol massif et plus précisément avant l'éclosion des œufs.

Pour lutter contre la cochenille de San José, les insecticides suivants sont homologués : Brai - 28-50 ml/da, 0.03%, Deka EC /Desha EC/Dena EC/Poleci/Decision - 50-75 ml/da, Dursban 4 EC - 150-187 ml/da, Closer 120 SC - 40 ml/da, Meteor - 90 ml/da, Mulligan - 30-50 ml/da, Proximo - 28-70 ml/da, Harpun - 30 ml/da.

En juin, la densité de population de l'araignée rouge européenne augmente généralement et lorsque le seuil économique de nuisibilité est atteint, une pulvérisation doit être effectuée. *L'un des acaricides suivants est utilisé* : Apache EW - 100 ml/da, Bermectin - 60-96 ml/da, Valmec EC - 60-96 ml/da, Vertimec 018 EC - 100 ml/da, Voliam Targo 063 SC - 75 ml/da, Danitron 5 SC - 100-200 ml/da, Zoom 11 SC - 25-50 ml/da, Laota - 60-96 ml/da, Milbeknock - 25 g/da, Naturalis SC - 100-150 ml/da, Nealta SC - 100 ml/da, Nissorun 10 WP - 75 g/da.

Pour le **poirier** les pulvérisations doivent se poursuivre contre la tavelure, les taches foliaires blanches et brunes. Pour les combattre, l'un des fongicides listés pour lutter contre la tavelure du pommier est utilisé. *Pour lutter contre le psylle du poirier, l'un des insecticides suivants est ajouté à la solution fongicide* : Bermectin - 37.5-120 ml/da, Vaztak New 100 EC - 20 ml/da, Valmec - 37.5-120 ml/da, Deka EC/Dena EC/Poleci/Decision - 75 ml/da, Delegate 250 WG - 30 g/da, Decis 100 EC - 12.25 ml/da, Laota - 37.5-120 ml/da, Meteor - 90

ml/da, Movento 100 SC – 0.12-0.15%, Naturalis -100-200 ml/da, Sineis 480 SC – 30-43.7 ml/da, Sumi Alpha/Sumicidin 5 EC/Oasis 5 EC – 0.03%, Harpun – 100 ml/da.

Pour protéger les fruits du poirier contre les vers, l'un des insecticides listés pour lutter contre le carpocapse est utilisé.

Pour le **cognassier** les pulvérisations se poursuivent contre la moniliose et les vers des fruits. *Pour lutter contre la moniliose, les fongicides efficaces sont :* Captan 80 WP – 150-180 g/da, Karamat 2.5 EW – 200 ml/da, Scab 80 WG Captan – 188 g/da, Chorus 50 WG – 45-50 g/da, et contre les vers des fruits, l'un des insecticides listés pour lutter contre le carpocapse.

En juin, les mesures de protection du poirier, du cognassier et du pommier contre le feu bactérien se poursuivent. Pour limiter les dégâts, une taille sanitaire est effectuée pour éliminer les branches et pousses infectées (couper 30-40 centimètres en dessous du site d'infection), après quoi les blessures sont enduites de peinture à l'huile à laquelle sont ajoutés des produits à base de cuivre tels que Bordeaux Mix 20 WP, bouillie bordelaise, Funguran OH 50 WP, Champion WP/Champ 50 WP/Makk 50 WP. Les outils de taille sont désinfectés après chaque coupe avec de l'alcool dénaturé ou de l'eau de Javel diluée avec de l'eau dans un rapport de 1:10. En plus de la taille, pour protéger les arbres de l'infection, des pulvérisations sont effectuées avec :

Bouillie bordelaise – 1%, Funguran OH 50 WP – 0.15%, Champion WP/Champ 50 WP/Makk 50 WP – 0.15%, Cosayde 2000 WG – 0.155-0.68 kg/da, Serenade ASO SC – 400-800 ml/da, le régulateur de croissance Regalis Plus peut également être utilisé, mais pas pendant les 3-4 premières années après la création du verger. Dans des conditions favorables au développement de la maladie – variétés sensibles, temps frais et humide, ainsi que présence d'une infection non limitée en mai, des pulvérisations préventives sont effectuées à des intervalles de 5-7 jours.

Début juin, la récolte des variétés de cerises à maturation précoce commence généralement, et aucune pulvérisation n'est effectuée sur celles-ci. Pendant la récolte, tous les fruits doivent être cueillis afin de minimiser l'infection hivernante de la mouche de la cerise. De plus, pendant la récolte, il est facile d'enlever et de sortir du verger tous les fruits infectés par la moniliose.

Pour les **variétés de cerises et de griottes à maturation moyenne et tardive** les pulvérisations début juin visent à lutter contre la cylindrosporiose (rouille blanche), la moniliose et la mouche de la cerise. *Pour lutter contre la cylindrosporiose (rouille blanche), l'un des fongicides suivants est utilisé :*

Karamat 2.5 EW – 300 ml/da, Signum - 30 g/